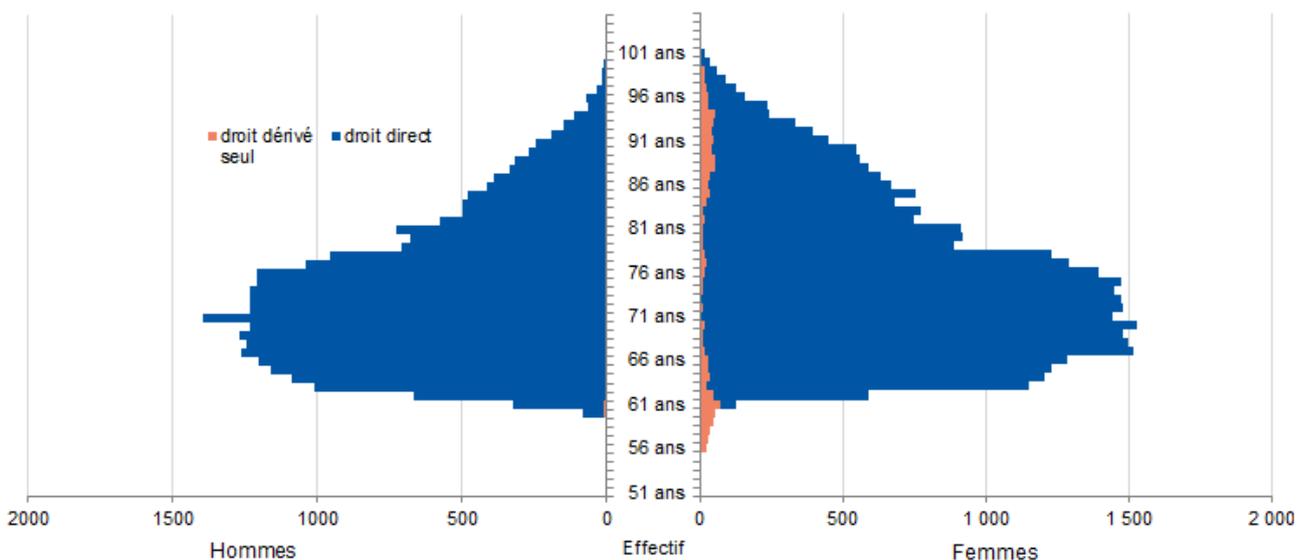


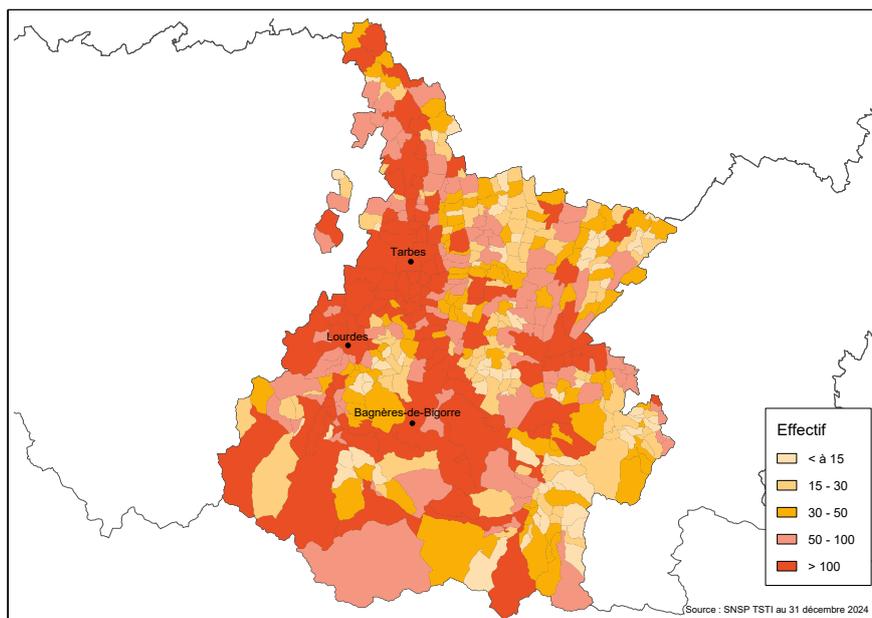
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 312	2 105	3 417
Droits directs (retraites personnelles)	1 177	1 409	2 586
Droits dérivés (retraites de réversion)	135	696	831
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	135	190	325
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	315	119	434
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,2 ans	64,1 ans	63,7 ans
Droits dérivés	75,9 ans	76,4 ans	76,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	27 090	34 931	62 021
Retraités percevant un droit direct seul	25 820	25 461	51 281
Retraités percevant un droit dérivé seul	161	1 256	1 417
Retraités percevant les deux à la fois	1 109	8 214	9 323
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,2%	5,4%	4,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 205	2 337	8 542
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,2 ans	75,9 ans	75,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	886 €	751 €	810 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	24,0%	48,8%	37,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Tarbes			
Nombre total de retraités	3 846	6 150	9 996
Retraités percevant un droit direct seul	3 666	4 261	7 927
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	231	241
Retraités percevant les deux à la fois	170	1 658	1 828
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,2%	11,2%	10,8%
Lourdes			
Nombre total de retraités	1 851	2 708	4 559
Retraités percevant un droit direct seul	1 750	1 913	3 663
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	72	77
Retraités percevant les deux à la fois	96	723	819
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,9%	9,1%	9,0%
Bagnères-de-Bigorre			
Nombre total de retraités	933	1 329	2 262
Retraités percevant un droit direct seul	889	922	1 811
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	46	49
Retraités percevant les deux à la fois	41	361	402
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,2%	7,5%	7,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".